

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte

Objet du marché : DEPOLLUTION DE L'ANCIENNE CLINIQUE DU PARC A VILLENEUVE SUR LOT

Durée du marché : 4 mois

Caractéristiques principales des besoins :

- Marché ordinaire
- Visite obligatoire du site préalable à la remise des offres
- Les prix sont fermes et actualisables.
- Les variantes ne sont pas admises.
- Classement CPV : 90722200-6 et 45262660-5

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite de réception des offres :

a) **Date limite de réception des offres** : 19 janvier 2018 à 12 heures

b) **Offres à adresser à** : Mairie de VILLENEUVE-SUR-LOT

Service mutualisé des Marchés Publics - Bd de la République - 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé à la même adresse.

La transmission des offres par voie électronique est autorisée via le profil acheteur ci-dessous.

Modalités d'obtention des dossiers :

Les dossiers seront téléchargés sur le site du profil acheteur <http://cc-villeneuvois.marcoweb.fr>

Renseignements et justificatifs demandés concernant les qualités et capacités juridiques, techniques économiques et financières des candidats :

- DC1* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant dont liste des principales références au moins 3 réalisées au cours des 5 dernières années
- Attestations d'assurances en cours de validité
- Qualibat 1552 ou équivalent
- Certificats de capacité traitement amiante et dépollution

* *Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :*

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 35 %
- Prix des prestations : 55 %
- Délai d'exécution : 10 %

Renseignements :

- d'ordre administratif : Service mutualisé des Marchés Publics - Madame DURANDE - tel 05 53 41 53 06
- d'ordre technique : Direction des services techniques - Monsieur FREITAS - tel 07 86 83 86 73

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 décembre 2017